

INFOS Hebdo

22 mars 2013

Par le Sénateur Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN

MONDE

Ghassan HITTO, premier ministre de l'opposition syrienne. Le vote est intervenu après 14 heures de consultations entre les quelque 70 membres de la Coalition qui, pour certains, ont décrit HITTO comme un « *candidat de consensus* ». Il a obtenu 35 voix sur 49. M. HITTO était, jusqu'à l'an dernier, cadre supérieur dans une compagnie de télécommunications au Texas.

Mali. La souveraineté sera rétablie sur « *la quasi-totalité* » du territoire dans « *quelques jours* » a affirmé François HOLLANDE mercredi, lors du dîner annuel du Conseil représentatif des institutions juives de France (CRIF). Jean-Marc AYRAULT a annoncé le même jour à l'Assemblée nationale le retrait des troupes françaises « *à partir de la fin du mois d'avril* ». Cinq soldats français ont été tués depuis le début des opérations françaises, le 11 janvier.

XI Jinping à Moscou. Premier voyage à l'étranger du nouveau président chinois. Visite symbole du rapprochement croissant entre Moscou, premier producteur mondial d'énergie, et Pékin, premier consommateur. Sur le plan économique, la signature d'une série de contrats devrait faire de Pékin le premier client de Moscou en matière de pétrole. Un accord de deux milliards de dollars a été annoncé par des entreprises russes et chinoises pour le développement des ressources en charbon de Sibérie orientale. La Chine consomme environ 50 % du charbon mondial. Au plan politique, la Russie et la Chine souhaitent accroître leur poids commun sur la scène internationale face au bloc occidental constitué par l'Europe et les Etats-Unis. Les deux pays, membres permanents du Conseil de sécurité des Nations unies, ont mis à trois reprises leur veto respectif aux initiatives occidentales visant à imposer des sanctions au gouvernement syrien.

Intronisation du pape FRANCOIS. 132 délégations et 31 chefs d'Etat étaient présents à la messe inaugurale célébrée mardi, place Saint Pierre, au milieu de 200 000 fidèles. Le premier ministre, Jean-Marc AYRAULT et le ministre des Affaires étrangères, Laurent FABIUS, représentaient la France.

Le premier Forum mondial des femmes francophones s'est tenu le 20 mars au musée du Quai Branly. Il a accueilli 400 femmes issues de la société civile, venues du monde entier. Pour toute information : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/promotion-de-la-francophonie-et-de/>

EUROPE

Le Parlement chypriote rejette le plan de sauvetage de l'Eurogroupe. Sans surprise, les députés ont refusé une taxation exceptionnelle sur les dépôts bancaires des particuliers supposée rapporter 5,8 milliards. Chypre est à la recherche de 7 milliards d'euros, condition pour que la troïka (UE, BCE, FMI) lui accorde un prêt de 10 milliards. L'Eurogroupe s'est dit prêt à exonérer les dépôts inférieurs à 100 000 euros. Chypre propose un plan B : un grand emprunt pour trouver ces quelque 6 milliards. Verdict de l'Eurogroupe attendu en début de semaine prochaine.

La supervision des banques de la zone euro pourrait être confiée à la Banque centrale européenne (BCE) à compter du 1^{er} mars 2014. Si le Parlement européen et le Conseil entérinent ce projet, ce sera la première étape vers la création d'une union bancaire au sein de l'UE. L'objectif est de couper le lien entre les banques et les dettes souveraines. Sont concernés, les 17 Etats membres de la zone euro mais également tous les autres qui souhaiteraient participer au mécanisme, et les banques dont les actifs dépassent 30 milliards ou 20 % du PIB de leur pays. L'étape suivante vers l'union bancaire serait la création d'un mécanisme et d'un fonds uniques de « résolution » des crises bancaires destiné à gérer le démantèlement d'établissements en grande difficulté à la place des Etats, mais certains pays, comme l'Allemagne, sont réticents à la perspective de devoir alimenter un tel fonds.

La Grande-Bretagne durcit les coupes budgétaires pour trouver 2,5 milliards de livres (2,9 Md€) supplémentaires sur deux ans. Les budgets des ministères seront encore réduits de 1 % pour financer de nouveaux investissements. Des suppressions de postes en perspective. Seuls ministères épargnés : la Santé, l'Education et l'Aide au développement ; La Défense bénéficiera d'un report de crédits non utilisés.

Le surcoût de l'adhésion de la Croatie à l'UE le 1^{er} juillet est de 374 millions. C'est la rallonge que la Commission européenne a demandé aux Etats-membres, essentiellement au titre des fonds structurels, de l'adhésion à l'espace Schengen, de facilités de trésorerie et de politique de coopération au développement. La contribution de la Croatie au budget de l'UE pour 2013 sera de 211,9 millions.

AFRIQUE, AMÉRIQUES & ASIE

Chine – Corée. La Chine veut aider à la réconciliation entre les deux Corées. C'est le nouveau président chinois, XI Jinping, qui l'a déclaré au téléphone à son homologue sud-coréen, PARK Geun-Hye. Pour le Président chinois, « *La Chine est prête à fournir l'aide nécessaire pour promouvoir la réconciliation et la coopération entre le Sud et le Nord* » de la péninsule coréenne. M. XI, qui a qualifié de « *compatriotes* » les Coréens des deux côtés du 38^e parallèle, selon le ministère des Affaires étrangères.

Trois mille kalachnikovs pour le Mali ? Rosoboronexport, une agence publique russe d'exportation d'armement, va vendre au Mali ses fusils d'assaut kalachnikov de calibre 7,62 mm, selon une source proche de l'industriel russe. Une vente qui s'inscrit dans le cadre d'un accord conclu en septembre 2012 entre Rosoboronexport et le ministère malien de la Défense. Le montant est estimé à plus d'un million de dollars. Pour le directeur de Rosoboronexport, Anatoli ISSAÏKINE, l'agence livre au Mali des armes à feu « *en toute légalité* ». Les autorités maliennes lui ont fait part de leur intention d'acheter également des hélicoptères et d'autres types de matériel militaire.

FRANÇAIS DE L'ÉTRANGER & AFFAIRES ÉTRANGÈRES

Les principaux points du projet de loi sur la représentation des Français de l'étranger adoptés au Sénat.

En dehors de leur représentation à l'Assemblée nationale et au Sénat, les expatriés seront représentés à l'étranger par 444 élus (1 pour 37 000 résidents), les « *conseillers consulaires* », répartis dans 130 circonscriptions consulaires. 102 d'entre eux (1 pour 16 000), les « *conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger* », auront une double casquette puisqu'ils seront, en plus, élus dans des circonscriptions AFE plus étendues. Les conseillers des deux catégories seront élus pour six ans au suffrage universel direct par un vote dans les consulats ou par Internet.

Les conseillers consulaires seront consultés 3 à 4 fois par an sur les questions concernant les Français de la circonscription : l'enseignement français, la protection et l'action sociales, l'emploi, la sécurité... Ils donneront leur avis sur les questions consulaires ou d'intérêt général, notamment culturel, économique et social. Leurs compétences seront fixées par décret en Conseil d'Etat.

Les Conseillers à l'Assemblée des Français de l'étranger se réuniront deux fois par an à Paris et seront consultés par le gouvernement pour donner leur avis sur la situation des Français établis hors de France et sur toute question d'intérêt général les concernant. Le gouvernement présentera, devant l'Assemblée, un rapport sur tout ce qui peut intéresser les Français de l'étranger. L'Assemblée, qui élira son président en son sein (jusqu'à présent, c'est le ministre des Affaires étrangères), examinera en octobre le budget « Français de l'étranger » et donnera son avis. L'Assemblée pourra inviter à ses travaux les députés et sénateurs des Français de l'étranger mais ceux-ci n'auront pas de droit de vote. Les compétences des conseillers AFE seront fixées par décret en Conseil d'Etat.

Un collège électoral élargi pour les sénateurs des Français de l'étranger. Il passe de 155 à 520 : 444 conseillers consulaires, 65 délégués consulaires (1 pour 10 000 dans les villes où la population française est la plus importante) et les 11 députés des Français de l'étranger. L'élection des sénateurs a lieu au scrutin proportionnel de liste. Les membres du collège votent soit le jour J, au bureau de vote du ministère des Affaires étrangères à Paris, soit dans leur circonscription consulaire, devant le chef de poste diplomatique ou consulaire, le deuxième samedi qui précède le scrutin. Le chef de poste leur remet le matériel de vote. Après passage dans l'isoloir, l'électeur leur remet en mains propres l'enveloppe pré-numérotée, fermée et sécurisée qu'ils signent. Puis ils signent la liste d'émargement sur laquelle figure le numéro de l'enveloppe. Le chef de poste signe et remet à l'électeur le récépissé de dépôt. Les conditions de l'enregistrement, de la conservation et du transfert de l'enveloppe au bureau de vote à Paris, de nature à respecter le secret du vote et la sincérité du scrutin, sont définies par décret en Conseil d'Etat.

La suite... Le projet de loi adopté au Sénat sera examiné les 12 et 13 avril à l'Assemblée qui devrait l'amender. Il passera ensuite en commission mixte paritaire (CMP) fin avril ou début mai. L'élection des conseillers consulaires et des conseillers à l'AFE devrait avoir lieu en mai 2014.

Législative partielle dans la 1^e circonscription (Etats Unis, Canada). Après l'annulation, par le Conseil constitutionnel, de l'élection de la députée socialiste Corinne NARASSIGUIN, le candidat PS pourrait être Franck SCEMAMA, ancien élu des Français du Canada (circonscription de Montréal) à l'AFE qui a remporté le vote des adhérents PS en Amérique du Nord lors d'une primaire consultative. Plusieurs candidats du côté de l'opposition : Louis GISCARD d'ESTAING, battu dans le Puy-de-Dôme en 2012 sous l'étiquette UMP, investi cette fois-ci par l'UDI ; Frédéric LEFEBVRE, candidat UMP battu dans cette circonscription en 2012 ; Damien REGNARD, candidat Divers Droite, élu RFE des Français des Etats-Unis (circonscription de Houston) à l'AFE.

Législative partielle dans la 8^e circonscription (Italie, Malte, Saint-Marin, Chypre, Grèce, Turquie, Israël). Après l'annulation, par le Conseil constitutionnel, de l'élection de la députée socialiste Daphna POZNANSKI, le PS devrait présenter Marie-Rose KORO. L'UMP a réinvesti Valérie HOFFENBERG, battue lors de la première élection. Son ex-suppléant, Alexandre BEZARDIN, délégué UMP en Italie, se présentera contre elle. Jonathan Simon SELLEM et sa suppléante Véronique GENEST (Julie Lescaut) se présentent aussi comme Divers Droite. On attend maintenant le ou la candidate de l'UDI.

Salarié à l'étranger. Un rêve ? Le salarié sous contrat ou encore détaché à l'étranger ne fait plus forcément rêver, selon une enquête de Mondissimo. La tendance amorcée en 2007 est désormais confirmée : 1 Français sur 2 à l'étranger travaille dans une entreprise locale ou est sous contrat local. On apprend aussi que 7 Français salariés sur 10 ont le statut « cadre » et que le nombre de créateurs d'entreprises a presque doublé en dix ans. Ils sont désormais 2 sur 10 à avoir monté leur propre affaire à l'étranger. 37 % des Français expatriés ne veulent plus rentrer en France.

Mais où sont les Français de l'étranger ? Selon Mondissimo, en 2013, 33 % des Français sont installés dans des pays de l'Union européenne (contre 35 % en 2003), 19 % sont en Amérique du Nord (+ 5 % qu'en 2003) et 14 % en Asie, comme en 2003. 76 % d'entre eux vivent en couple mais 16 % sont seuls ou veufs. Autre constat, depuis 2006, les Français de l'étranger rentrent de moins en moins souvent en France. Près de la moitié ne rentre qu'une seule fois par an, une mesure d'économie de la part des entreprises vis-à-vis de leurs salariés, mais aussi de la part des travailleurs indépendants.

POLITIQUE INTÉRIEURE & JUSTICE

SARKOZY mis en examen pour « abus de faiblesse » à l'encontre de l'héritière de L'Oréal, Liliane BETTENCOURT, pour des faits qui remontrient à 2007. Cette décision intervient après cinq ans d'enquête et alors que l'ancien président de la République n'excluait plus un éventuel retour en politique. Son avocat, Me Thierry HERZOG, a estimé que cette décision était « *incohérente sur le plan juridique et injuste* ». Il a indiqué qu'il saisirait la Chambre de l'instruction pour demander la nullité cette décision. Nicolas SARKOZY est « *préssumé innocent* » a souligné Alain JUPPE. François FILLON s'est dit « *stupéfait* ». Pour Lionnel LUCA : « *La seule chance de François Hollande en 2017, c'est d'éliminer par tous les moyens la possibilité d'une candidature du seul adversaire qui peut le battre* ». Christian ESTROSI et Laurent WAUQUIEZ ne croient pas au hasard, 48h après l'information judiciaire visant J. CAHUZAC. Pour Marine LE PEN, « *s'ils étaient avérés, les faits seraient particulièrement graves* », ajoutant que N. SARKOZY ne pouvait pas rester membre du Conseil constitutionnel. Jean-Luc MELENCHON : « *Après Chirac voici le deuxième Président de la Ve République inculpé pour des motifs extrêmement graves moralement* ». David ASSOULINE, porte-parole du Parti socialiste, a déclaré : « *La justice fait son travail et doit pouvoir continuer à le faire en toute sérénité, comme pour n'importe quel autre justiciable* ».

Remaniement ministériel. Après la démission du ministre délégué au Budget, Jérôme CAHUZAC, c'est Bernard CAZENEUVE, qui était ministre délégué aux affaires européennes, qui lui succède. Il est lui-même remplacé par Thierry REPENTIN, qui était ministre délégué à la Formation professionnelle, et qui laisse sa charge à son ministre de tutelle, Michel SAPIN.

CAHUZAC devra rendre des comptes. L'ancien ministre du Budget est visé par une information judiciaire sur l'existence d'un compte bancaire en Suisse qu'il aurait détenu jusqu'en 2010 avant de transférer les fonds à Singapour, selon les révélations du site Mediapart. Les juges d'instruction vont enquêter notamment sur des faits présumés de blanchiment de fraude fiscale. J. CAHUZAC a réaffirmé son « *innocence* » et a expliqué sa « *décision de démissionner pour assurer pleinement sa défense et ne pas gêner l'action du gouvernement* » selon ses propos rapportés par le Premier ministre. L'opposition s'est montrée réservée dans ses commentaires. J. CAHUZAC a la possibilité de retrouver son siège de député de Lot-et-Garonne dans le délai d'un mois à compter de sa démission.

Perquisition au domicile parisien de Christine LAGARDE, la directrice-générale du FMI. La Cour de Justice de la République poursuit son enquête sur la décision prise en 2007 par l'ancienne ministre de l'Economie de recourir à un arbitrage dans l'affaire opposant, depuis 1993, Bernard TAPIE au Crédit Lyonnais dans le contentieux sur la vente d'Adidas. Le consortium de réalisation, le CDR, gérant le passif de la banque française,

avait été condamné à verser 285 millions d'euros à Bernard TAPIE, dont 45 millions pour préjudice moral (près de 400 millions au total, avec les intérêts).

Municipales. A Paris, Marielle de SARNEZ, députée européenne, se présente pour le MoDem. A Marseille, Marie-Arlette CARLOTTI, ministre déléguée aux Personnes âgées, se présente en souhaitant éviter une primaire « pugilat » au PS. La sénatrice des Bouches-du-Rhône et maire du 8^e secteur de Marseille, Samia GHALI, est en effet également candidate pour le PS, ainsi que Eugène CASELLI, président de la communauté urbaine de Marseille, sans compter Patrick MENNUCCI, député des Bouches-du-Rhône et maire du 1^{er} secteur de Marseille.

Législatives partielles. Dans l'Oise, la candidate PS, Sylvie HOUSSIN, ayant été éliminée au 1^{er} tour, le député sortant, l'UMP Jean-François MANCEL, affrontera la candidate FN, Florence ITALIANI le 24 mars. A Wallis et Futuna, les trois candidats soutenus par le PS, l'UMP et le PSRC, s'affronteront dans une triangulaire au 2^d tour.

Sondages. Selon un sondage Opinionway, pour faire des économies, 86 % des Français estiment qu'il faudrait baisser le train de vie des élus, 34 % qu'il faudrait réduire le nombre des fonctionnaires, 27 % les dépenses militaires, 19 % les minima sociaux, 18 % les dépenses culturelles, 17 % les allocations familiales.

INSTITUTIONS

Union Interparlementaire

L'Union Interparlementaire (UIP) à Quito, en présence de 1 200 délégués, dont quelque 630 parlementaires et 42 présidents de Parlement. La protection des civils face aux conflits, aux catastrophes naturelles et autres menaces ainsi que l'efficacité des futurs plans de développement mondiaux sont au centre des préoccupations à la 128^{ème} Assemblée. Ouverte ce 22 mars par le président équatorien, Rafael CORREA, la conférence s'intéressera en outre au rôle du parlement dans la protection des civils et dans la responsabilité de les protéger, avec l'actualité en Syrie. Grand enjeu international, cette question pressante trouve un écho direct dans les propositions des points d'urgence ainsi que dans la présentation d'une nouvelle loi type relative la facilitation et à la réglementation des opérations internationales de secours et d'assistance en cas de catastrophe.

Assemblée Nationale

Motion de censure contre le gouvernement repoussée sans surprise. La motion déposée par Jean-François COPE au nom de l'UMP n'a recueilli que 228 voix, alors qu'elle aurait dû en obtenir 287. Le président de l'UMP a voulu lancer un message d'alerte pour que le gouvernement change de cap. « *Nous partageons la conviction que notre pays n'est pas condamné au déclin que lui promet François HOLLANDE* ». Une autre politique, incarnée par l'UMP, est possible, en libérant le travail, en encourageant la création, en favorisant la production, la France peut renouer avec la prospérité. Jean-François COPE, a accusé le gouvernement d'avoir « *étranglé* » les Français « *par un choc fiscal sans précédent* ». « *Je sais où je vais* », « *Je sais ce que doit être la France à la fin de ce quinquennat* » a répliqué Jean-Marc AYRAULT. Il a précisé : « *l'essentiel du redressement de nos finances viendra de l'effort sur la dépense publique* » et non de nouvelles hausses d'impôts.

Le projet de loi pour la refondation de l'Ecole a été adopté par 320 voix (PS, Ecologiste et Radicaux de gauche) contre 227 (UMP et UDI), les députés du Front de Gauche s'étant abstenus. Le texte prévoit la création de 60 000 postes sur cinq ans ; le rétablissement de la formation des enseignants ; la création d'un fonds d'aide aux communes pour la réforme des rythmes scolaires ; la priorité au primaire, la langue vivante obligatoire au CP ; un enseignement moral et civique, etc. Le redoublement devient « *exceptionnel* ». Un service public de l'enseignement numérique et de l'enseignement à distance sera créé pour prolonger les enseignements, communiquer avec les familles ou instruire à distance les élèves handicapés.

Sénat

Réforme de la représentation des Français de l'étranger. Le projet de loi a été adopté par 175 voix contre 171. Les 8 sénateurs Français de l'étranger de droite, qui auraient été prêts à voter la loi amendée par le Sénat, ont voté contre, en raison de la volonté du Gouvernement de faire voter au scrutin proportionnel dans les circonscriptions à deux sièges, alors qu'eux ne le voulaient qu'à partir de trois sièges. Le texte, qui prévoit la création de 444 conseillers consulaires et une AFE rénovée, doit passer à l'Assemblée en avril. (Cf. *supra*, rubrique Français de l'étranger). http://www.senat.fr/les_actus_en_detail/article/-844cd3a2de.html

Projet de loi de séparation et de régulation des activités bancaires. Pour le rapporteur, Richard YUNG (PS, Français de l'étranger), il s'agit d'un projet de loi « *de réformes structurelles importantes pour les banques* ». « *C'est la 1^{ère} fois que la France se dote de l'ensemble de ces instruments* ». Les sénateurs ont adopté des mesures visant à sanctionner les spéculations financières et à limiter les positions sur le marché des produits agricoles. Ils ont aussi renforcé la transparence sur les activités bancaires dans les paradis fiscaux et la protection des particuliers les plus fragiles contre les commissions et frais bancaires. Des amendements visent à obliger les

sociétés d'assurance-vie à rechercher les ayants-droit de contrats non réclamés. L'opposition estime le projet de loi « utile et opportun ». Le texte devra repartir à l'Assemblée nationale pour une seconde lecture.

CONSEIL DES MINISTRES

Projet de loi sur l'Enseignement supérieur et recherche.

Décret relatif à l'organisation et au régime administratif et financier de l'Ecole polytechnique.

Communications : La réunion du Conseil européen des 14 et 15 mars 2013 / La stratégie nationale de recherche.

ECONOMIE & DEFENSE

Vers l'abandon de la taxe à 75 %. Après la sanction du Conseil constitutionnel, le Conseil d'Etat a, à son tour, écarté la possibilité d'une taxe à ce niveau pour les plus hauts revenus. La tranche marginale maximum serait à 66,6 %. Le foyer fiscal sera concerné et les revenus du capital pourraient être inclus dans l'assiette.

Airbus superstar économique. La société a décroché le plus gros contrat de l'histoire aéronautique, 234 A320 commandés par la compagnie low-cost indonésienne Lion Air pour 18,4 milliards d'euros. Ce prix est indicatif car les avionneurs offrent en général des rabais aux compagnies aériennes. Pour mieux souligner l'importance de l'événement, le président de la République avait organisé une cérémonie de signature dans la salle des fêtes de l'Elysée, en présence des patrons des deux entreprises concernées ainsi que de plusieurs ministres et ambassadeurs.

Des retombées sur l'emploi. Grâce à ce contrat avec Lion Air, Airbus va pouvoir créer 5 000 emplois (en France) pendant 10 ans. Le carnet de commandes de l'avionneur européen représente quatre années de production. Airbus, basé à Toulouse avec près de 11 500 salariés, est l'une des rares entreprises qui recrutent de manière importante dans l'Hexagone. Son PDG avait indiqué en janvier qu'il allait embaucher au niveau mondial 3 000 personnes en 2013. Son carnet de commandes a encore été gonflé la semaine dernière par une méga-commande auprès de Turkish Airlines d'une valeur estimée à 9,3 milliards de dollars. Une autre pourrait intervenir avec Lufthansa.

Boeing remporte une commande historique de 200 avions 737 passée par la compagnie irlandais low-cost Ryanair, au prix catalogue de 15,6 milliards de dollars (environ 12 milliards d'euros).

Prévisions, révisions et revalorisations. L'OCDE prévoit une croissance pour 2013 à 0,1% contre 0,3 % attendu. Pour 2014, l'Organisation table sur une croissance de 1,3 %. Elle prévoit un taux de chômage stabilisé fin 2013 à 11,25 %. Le déficit devrait être de 3,5 % cette année et de 3 % en 2014 seulement. Malgré ces perspectives, l'OCDE ne recommande pas de nouvelles mesures d'austérité, « compte tenu de l'effort déjà réalisé ». Le gouvernement révisé ses prévisions d'inflation à la baisse pour 2013 : 1,2 % au lieu de 1,75 % (hors tabac). Il annonce la revalorisation des pensions de retraites de 1,3 % et des prestations familiales de 1,2 % à compter du 1^{er} avril.

Un plan de relance pour le bâtiment. Le président de la République, François HOLLANDE, a annoncé une série de mesures pour le secteur : simplifications normatives et administratives, facilitation de la transformation de bureaux en logements, raccourcissement des délais de traitement des contentieux des permis de construire, autoliquidation de la TVA, taux réduit de TVA à 5 % pour le logement social (au lieu de 7), diminution du « reste à charge » pour les ménages les plus modestes et mise en place d'un « guichet unique » pour les travaux de rénovation thermique.

Un plan de 100 millions d'euros pour la filière robotique. Le ministre du Redressement productif, Arnaud MONTEBOURG, entend rattraper la « compétitivité perdue » de la France et en faire « un leader mondial » d'ici 2020.

SANTÉ, SOCIÉTÉ & JUSTICE

Réforme des retraites. Le président de la République lancera une grande concertation avec les partenaires sociaux, syndicats et patronat, en juillet, après avoir reçu les conclusions de la commission Moreau sur l'avenir des retraites, attendues en juin, a indiqué le ministre du Travail, Michel SAPIN.

Vers la fin des peines plancher. Le Garde des Sceaux, Christiane TAUBIRA souhaite l'abrogation des peines plancher estimant qu'elles « sont un automatisme qui réduit la liberté d'appréciation des magistrats », tandis que l'individualisation de la peine réduit le facteur de risque de récidive. C'était l'un des 60 engagements du candidat François HOLLANDE.

Suppression des jurés populaires dans les tribunaux correctionnels le 30 avril. Cette mesure de Nicolas SARKOZY qui était expérimentée à Toulouse et Dijon se révèle couteuse et rallonge les délais d'audience.

Affaire du Médiateur : mise en examen de l'Agence du médicament pour homicides involontaires et blessures involontaires. L'ANSM est soupçonnée de négligence entre 1995 et 2009 dans la surveillance de la dangerosité potentielle du Médiateur.

Cigarettes de l'étranger à gogo ? La France va devoir changer sa législation sur le tabac, sous peine d'amende. Le Cour européenne de Justice l'a condamnée pour avoir limité strictement les achats de tabac à l'étranger (cinq cartouches, soit un kilo de tabac, voire dix dans certains cas), en violation des règles européennes.

CULTURE, NOUVELLES TECHNOLOGIES

Comble pour une centrale nucléaire : être en panne de courant. C'est pourtant ce qui est arrivé dans la centrale nucléaire japonaise Fukushima Daiichi. L'électricité servant au refroidissement de plusieurs réacteurs avait été coupée lundi à 18h57 heure locale pour une raison inconnue et n'avait toujours pas été rétablie mardi matin, a expliqué un porte-parole de Tokyo Electric Power. La panne a également entraîné l'arrêt des équipements de traitement des débris contaminés de la centrale, dont des matériaux radioactifs. « *Aucun changement important des niveaux de radioactivité n'a été détecté par nos instruments de mesure à proximité* », a-t-il souligné, écartant la possibilité d'une résurgence de la crise.

CARNET – NOMINATIONS

Football

France – Géorgie, ce vendredi, au Stade de France. La France doit l'emporter pour garder toutes ses chances d'obtenir la qualification directe dans cette phase éliminatoire de la Coupe du monde 2014. Mardi, elle rencontrera l'Espagne, au Stade de France également.

Nominations

M. Gilles HUBERSON pourrait être nommé ambassadeur au Mali.

M. Jean FELIX-PAGANON pourrait être nommé ambassadeur au Sénégal.

Mme Caroline MALAUSSENA devrait être nommée directrice du Centre d'Accueil de la presse étrangère (CAPE).

Mme Véronique BRUMEAUX, adjointe à la directrice de la coopération culturelle, MAE.

M. Vincent FLOREANI, directeur adjoint de la communication et de la presse, MAE.

M. Manuel LAFONT RAPNOUIL, sous-directeur des affaires politiques, direction des Nations unies, MAE.

M. Daniel VOSGIEN, sous-directeur des droits de l'homme et des affaires humanitaires, direction des N.U.

M. David BERTOLOTTI, sous-directeur du désarmement et de la non-prolifération nucléaires, direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement, MAE.

Mme Anne LAZAR-SURY, sous-directrice du contrôle des armements et de l'organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, direction des affaires stratégiques, de sécurité et du désarmement, MAE.

M. Alexandre GARCIA, sous-directeur des menaces transversales, direction des affaires stratégiques.

Mme Muriel DOMENACH, sous-directrice des affaires stratégiques à la direction des affaires stratégiques.

M. François DELAHOUSSE, sous-directeur du Caucase et de l'Asie centrale, dir. de l'Europe continentale, MAE.

M. Michaël ROUX, sous-directeur d'Afrique australe et de l'océan Indien, dir. d'Afrique et de l'océan Indien, MAE.

M. Marc BARETY, directeur adjoint d'Afrique du Nord et du Moyen-Orient, au ministère des affaires étrangères.

M. Géraud SAJUST de BERGUES de ESCALUP, directeur adjoint, direction des affaires juridiques, MAE.

M. Jean-Michel MARLAUD, inspecteur général des affaires étrangères adjoint, MAE.

M. Alexandre de JUNIAC devrait succéder à Jean-Cyril SPINETTA comme PDG d'Air France-KLM, et

M. Frédéric GAGEY remplacerait Alexandre de JUNIAC à la tête d'Air France.

M. Michel REVEYRAND, représentant spécial de l'UE pour la région du Sahel.

M. Julien CHENIVESSE, conseiller diplomatique de Jack LANG, président de l'Institut du monde arabe.

M. Philippe MAYSTADT, conseiller spécial auprès de Michel BARNIER, commissaire européen au Marché intérieur.

M. Thierry LEPAON remplace Bernard THIBAUT à la tête de la CGT.

M. Fabien NAMIAS, directeur de la rédaction d'Europe 1, est parallèlement nommé DG de la station.

INFOS Hebdo, tous droits réservés. Edition : Robert del PICCHIA, avec Olivia RICHARD et Laurence de SAINT SERNIN. Clause de responsabilité : la Rédaction s'efforce de diffuser des informations équilibrées, exactes et à jour, mais sans garantie. Les informations contenues dans INFOS Hebdo ne sont données qu'à titre indicatif. La responsabilité ne peut être engagée sur la seule base des informations dispensées dans cette publication. Tél. : + 33 1 42 34 26 87. r.delpicchia@senat.fr